

LUTTE CONTRE LES RONGEURS

MODULE 1 Court - Version du 16/03/22

Objectifs

- Etre capable d'identifier et repérer la présence de rongeurs sur site
- Etre capable de démontrer l'importance de lutter préventivement contre les rongeurs
- Etre capable de mettre en place un dispositif de lutte curatif efficace en choisissant les produits adaptés et en tenant compte des contraintes clients (contraintes techniques, réglementaires...)
- Etre capable de proposer des mesures de lutte préventive et de les justifier

Durée/Horaires

Journée de 7H00

Qualité des Intervenants

Tous nos intervenants sont des professionnels formés dans les domaines réglementaires et techniques.

Responsable formation :
Arnold LE BRICQUER

Conditions tarifaires

Nous consulter

Lieu de Formation

- Sofar France - ZA du Drevers - 29190 Pleyben
- Délocalisation de la formation possible sur demande

Public concerné/ Pré requis

- Technicien débutant
 - Technicien confirmé souhaitant approfondir ou remettre à jour ses connaissances théoriques
- Sans pré requis

Contenu

- La connaissance des rongeurs (identification et caractéristiques des principales espèces) : aspects, traces, excréments, reproduction, modes de vie, comportement, consommation
- Les nuisances engendrées par les rongeurs : nuisances sanitaires, nuisances économiques, nuisances sonores
- La lutte contre les rongeurs : lutte préventive, lutte curative
- les produits rodenticides, les produits SOFAR : composition, mode action, méthode d'application, antidote
- Approche sur la réglementation Appâtage non permanent

Moyens et Méthode pédagogique

- Apport de connaissances théoriques en salle
- Présentation sur écran de photos et de vidéos (exemple de cas concrets)
- Visite de l'usine de fabrication de SOFAR France (si formation sur site)
- Diaporama sur support papier remis au stagiaire
- Echange sur la thématique toute la durée de la formation

Evaluation et validation de la formation

- Evaluation des acquis de la formation (QCM, questionnaire écrit)
- Evaluation de la formation
- Attestation de présence

Délai d'accès et modalité

- Un délai de 30 jours est requis entre la prise en charge de la *formation* par Sofar France et l'entrée en formation.
- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.